

2026-001

Département de MAINE-ET-LOIRE  
Arrondissement de SAUMUR-SUD  
C.C.A.S. DE BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX

SEANCE DU C.C.A.S. DU 5 JANVIER 2026

Délibération 2026/ 01  
TOME 1

L'an deux mille vingt-six, le lundi 5 janvier à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie de Chacé, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Armel FROGER Président sur convocation faite par lui le 29 décembre deux mille vingt-cinq.

**Présents** : Monsieur FROGER, Président du CCAS  
Madame TOUCHARD, Madame BATYS  
Monsieur BRIAUD, Monsieur ROULLOIS, Madame BOISGARD  
Madame FALLOUX, Madame REVERDY, Madame DÉZÉ,  
Madame CHANTRON, Madame MARTIN, Madame MILLASSEAU,

**Excusés** : Madame BRUNET, Monsieur MERCK, Madame SXAY, Madame VASSEUR  
Monsieur VAHÉ

En exercice : 17  
Le quorum est atteint

Etaient Présents : 12

Excusés : 5

Secrétaire de séance : Philippe ROULLOIS

**OBJET : RAPPORT ET DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE –  
EXERCICE 2026**

L'examen et le vote du Budget Primitif 2026 interviendront le 2 mars 2026 à 18h00.

En vertu des dispositions prévues par le décret n° 95-562 du 6 mai 1995, les orientations budgétaires, qui font l'objet du présent rapport sont portées à la connaissance des administrateurs et destinées à permettre la tenue d'un débat au sein du Conseil d'Administration dans les deux mois précédant le vote du Budget.

Le Rapport d'Orientations Budgétaires de la Commune de Bellevigne-les-Châteaux s'est déroulé le 15 décembre 2025 et le vote de son Budget Primitif est prévu le 2 mars 2026.

Le CCAS prend acte d'une attribution de subvention de la Commune de Bellevigne-les-Châteaux d'un montant de 21 000,00 euros.

Le CCAS ne porte pas de lourds investissements et prévoit seulement une ligne de prêt. Les actions mises en place les années précédentes sont reconduites. Il est également proposé de débattre sur l'organisation d'actions nouvelles.

2026-002

Rappel des priorités du C.C.A.S. :

- Aides sociales obligatoires et facultatives,
  - Gestion des sans domicile fixe (SDF) et des actions de solidarité
- Un logement de secours est prévu pour les personnes qui auraient besoin.

Actions reconduites :

- ✚ Repas des aînés,
- ✚ Visites de Noël des aînés,
- ✚ Après-midi détente pour tous
- ✚ Voyages
- ✚ Téléthon,
- ✚ Convention présence verte
- ✚ Transport solidaire
- ✚ Mise en place d'ateliers pour les séniors
- ✚ Dispositif « PASS EAU » (Communauté d'agglomération et SAUR)

Perspectives 2026 :

- ✚ Mise en place d'actions pour lutter contre l'isolement et créer du lien social
- ✚ Voisins solidaires
- ✚ Moments de convivialité avec les aînés en EHPAD

L'état prévisionnel des recettes et dépenses (section fonctionnement et investissement) est annexé à la présente délibération.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, prend acte de la présentation du rapport sur les orientations budgétaires pour l'année 2026 et de la tenue du débat d'orientations budgétaires.

**Le secrétaire de séance**  
Philippe ROULLOIS



**Pour Extrait Conforme**  
Le Président  
A. FROGER



Acte rendu exécutoire à la publication  
Et transmis en Sous-Préfecture  
Le : 14 /01/2026

Accusé de réception en préfecture  
049-200082600-20260105-TOME1-2026-01-DE  
Date de réception préfecture : 19/01/2026